

VIDONS-NOUS

Il arrive fréquemment que, dans nos maisons, certains objets ne trouvent plus ni leur place, ni leur utilité; on les relègue au grenier ou au fond des armoires; ce sont, ou de vieux vêtements qui, soigneusement empaquetés et étiquetés, attendent le jour où on aura retrouvé pour eux un usage prolématique; vint devenue trop comble pour l'ainé et qui attendra que le plus jeune ait grandi; chapeaux démodés, souliers devenus trop petits dont le cuir durcit et ayant gardé l'empreinte du pied, a perdu sa forme primitive et devient inutilisable.

Quelle est la maîtresse de maison qui, soucieuse d'économie, n'a pas dans quelque coin, de ces vieilleries que l'on garde des années et que l'on finit par donner, alors qu'elles sont mangées des mites, démodées, et souvent devenues inutilisables, précisément parce qu'on ne s'en servait plus; vieilles voitures d'enfant, vieux jouets, vieux livres, vieux vêtements, vieilles chaussures, trouvent leur fin dans un abandon que motive une économie mal comprise.

Pur ces temps de vie chère, pensons aux malheureux qui manquent de tout, pensons à ceux qui pourraient tirer quelque parti de ce qui ne nous sert plus. Vidons nos armoires des vêtements trop petits, des chapeaux de l'an dernier, vidons nos maisons de tout ce qui devient un simple encombrement, ne gardons que ce qui a un usage bien défini, une vraie utilité; nous ferons ainsi des heureux et nous soulagerons bien des infortunes, sans qu'il nous en coûte rien.

Mais il faut donner à bon escient; ceux qui viennent à notre porte ne sont pas toujours les plus intéressants; il faut penser aux autres de la famille, débordés de travail, sur qui pèse le lourd fardeau d'un budget trop léger. Celles-ci ont des enfants et souvent des malades à soigner; il faut découvrir leur misère et leurs besoins; les Petites Sœurs, qui soignent les malades à domicile, les dames visitantes de l'enfance découvrent bien des misères. Les œuvres sont tout indiquées pour la distribution des dons.

Une dame de la Croix-Rouge m'écrit: « Je visite en ce moment une famille très intéressante: le père travaille pour sa femme et ses trois enfants, dont l'aînée a trois ans et demi. L'autre deux ans, et le plus jeune un an. L'aînée est atteinte de tuberculose pulmonaire, maladie depuis bien longtemps. La mère dût de son mieux pour diriger sa famille, et n'a pas de voiture pour conduire sa petite malade, qui doit prendre l'air pur pendant deux heures chaque jour. Cette famille habite dans une cour, une maison tout à fait insalubre. »

« Voulez-vous, madame, faire appel à la charité, dans votre journal. »

« Nous, infirmières visitantes, qui instruisons les mères, qui allons à domicile leur donner nos conseils et nos secours, nous sommes témoins de bien des misères, qu'il faudrait pouvoir soulager. »

« Nous vous demandons donc, chaque fois qu'un besoin de cette nature se fera sentir, de vouloir bien publier un appel dans votre journal, en faveur des désérités. Nous espérons que notre demande sera entendue par des cœurs généreux qui apporteront un peu de bonheur à ces familles. »

Après cet appel touchant pour une cause si intéressante, nous avons décidé d'ouvrir d'urgence, dans notre journal, le *Coin de l'Aide Humaine*, où nous ferons appel à la charité de nos concitoyens pour les cas particuliers qui nous parviendraient, au nom d'une œuvre de secours. Nous sommes sûrs ainsi que l'objet voulu sera bien dévoué et ira soulager une vraie infortune. Nos lectrices dont nous connaissons le grand cœur nous sauront grés de les aider à pratiquer la charité en faveur des mères de famille, dignes de tant d'intérêt et dignes de notre appui.

Nous prions la personne qui disposerait d'une voiture d'enfant, de bien vouloir l'adresser au Comité de la Croix-Rouge, 90bis, rue des Longnes-Haies, Roubaix.

M. A. REBOUX.

A QUI APPARTIENNT LA FORTUNE DU PEINTRE DEGAS ?

Paris, 9 janvier. — C'est un curieux procès que celui qui va être soumis à la première Chambre du tribunal civil.

Beaucoup de personnes ont vu dans ce procès Edgar Degas et de mystérieux Américains, qui se réclament de liens sacrés et qui pour proclamer leurs droits exorbitants d'une fortune s'élevant à 4 millions de francs.

René Degas avait caché à ses enfants, d'une seconde union, un premier mariage contracté en 1869, à la Nouvelle-Orléans, mariage qui lui avait laissé deux enfants aujourd'hui vivants.

Quant à la revendication, elle était formelle: les enfants du premier lit (ils se nomment Masson) réclamaient et c'est là le procès actuel — l'intégralité de la fortune paternelle.

Leur argumentation est à tout le moins originale. M. René Degas a divorcé d'avec sa première femme, une Américaine, à une époque antérieure à l'introduction de la loi du divorce en France, qui date de 1884. Il a ainsi agi en contradiction avec son statut personnel et n'étant ni en état ni en pouvoir de contracter une seconde union légitime, il s'est rendu coupable de crime de bigamie, au sens de la loi pénale.

Les débats de ce étrange procès promettent d'être fort pittoresques.

M. Midol en Cour d'assises

Nancy, 9 janvier. — M. Midol comparaitra, vendredi 18 janvier, devant la Cour d'assises. Il est poursuivi pour complicité d'infraction aux articles 23 et 25 de la loi du 29 juillet 1881 modifiée par la loi du 12 décembre 1892. M. Midol sera défendu par M. Vaucher, du barreau de Dijon.

UNE REUNION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL A GENEVE

Genève, 9 janvier. — La Conférence internationale du travail se réunira, à Genève, le 16 juin 1924, avec l'ordre du jour suivant: 1. Utilisation des loisirs des ouvriers; 2. Egalité de traitement des travailleurs étrangers et nationaux, victimes d'accidents du travail; 3. Arrêt hebdomadaire de 24 heures dans les verreries à bassins; 4. Travail de nuit dans les boulangeries.

LE STATUT DE TANGER

Barcelone, 9 janvier. — Le général Primo de Rivera a décidé de reconnaître l'existence des cabinets de Paris et de Londres et de leur donner un statut spécial. La note relative aux revendications espagnoles sur Tanger, note qui est rédigée dans des termes de modération et de cordialité.

Les objections italiennes

Londres, 9 janvier. — On dit que l'Italie a envoyé à la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne, une note contenant ses objections sur le fait que les représentants français et espagnols ont le contrôle exclusif des douanes et des travaux publics.

Le second Congrès des Sociétés affiliées à l'Aéro-Club de France

Paris, 9 janvier. — Le second congrès des sociétés affiliées à l'Aéro-Club de France a eu lieu, ce matin.

Un nouveau démenti

Sofia, 9 janvier. — L'Agence Télégraphique Bulgare publie la note suivante: Certains journaux étrangers ont annoncé que l'ex-roi Ferdinand aurait demandé l'autorisation de renouer à Sofia et que le gouvernement aurait accédé à cette demande. Cette nouvelle est complètement fautive.

Les agresseurs d'un pharmacien à Brive-la-Gaillarde sont arrêtés à Eigeac

Brive-la-Gaillarde, 9 janvier. — Récemment, deux jeunes gens paraissant âgés de 17 à 22 ans, et semblant être des collégiens, avaient, pendant la nuit, demandé à M. Gourdard, pharmacien, de leur remettre du chloroforme sans ordonnance. Ils l'avaient menacé, revolver au poing, et au cours de la lutte qui s'en suivit, M. Gourdard reçut cinq balles de revolver.

La Commission du Sénat, à la presque unanimité, se prononce pour le scrutin d'arrondissement

Paris, 9 janvier. — La Commission sénatoriale chargée de l'examen du projet relatif à l'élection des députés s'est réunie cet après-midi.

La manifestation communiste en faveur de Mateu et Nicolau n'a pas eu lieu

Paris, 9 janvier. — La Confédération Générale du Travail Unitaire, de concert avec l'Union des syndicats confédérés de la Seine, avait organisé pour ce soir, à Paris, une manifestation en faveur des syndiqués espagnols Mateu et Nicolau. On sait que le Préfet de police avait interdit cette manifestation; celle-ci n'a pas eu lieu. A aucun moment de la soirée la circulation n'a été interrompue. A 20 h. le service d'ordre était levé. Une centaine d'arrestations avaient été opérées pour refus de circuler. Un grand nombre de contrevenants arrêtés sont d'origine étrangère.

PETITES NOUVELLES

FRANCE

Le Président de la République a reçu M. Raoul Péret, président de la Chambre des députés, venant pour lui rendre visite à l'occasion de sa réélection. M. Millerand a reçu le général Deboisy, chef d'état-major général de l'armée.

Le nouveau bureau de l'Académie d'Agriculture est constitué. Il est composé: M. Viala, président; Mousu, vice-président; René Buge, vice-président.

Le tribunal municipal statuant en référé, a décidé de surseoir jusqu'au 12 mars, à la requête du Procureur de la République, qui demandait la liquidation de biens meubles et immeubles de Chambray.

Le nouveau bureau de l'Académie d'Agriculture est constitué. Il est composé: M. Viala, président; Mousu, vice-président; René Buge, vice-président.

Le nouveau bureau de l'Académie d'Agriculture est constitué. Il est composé: M. Viala, président; Mousu, vice-président; René Buge, vice-président.

Le nouveau bureau de l'Académie d'Agriculture est constitué. Il est composé: M. Viala, président; Mousu, vice-président; René Buge, vice-président.

Le nouveau bureau de l'Académie d'Agriculture est constitué. Il est composé: M. Viala, président; Mousu, vice-président; René Buge, vice-président.

LE SORT DU CONDAMNÉ A MORT DUMONT

Si le recours en grâce est rejeté, l'exécution aura vraisemblablement lieu vendredi ou samedi

Comme nous le disions hier en rendant compte de l'entrevue de M. Kah, défenseur de Dumont, l'auteur du triple assassinat de Sully-lez-Lannoy, avec M. Millerand, président de la République, le condamné à mort ne tardera pas à être fixé sur son sort.

Le jour probable de l'exécution en cas de rejet du recours en grâce

Le fait que le président de la République a reçu le défenseur de Dumont, mardi, indique que la solution en ce qui touche le sort du criminel, est très proche.

Après avoir tout d'abord donné une version vraisemblable dans laquelle le crime était imputable à quatre soldats anglais, Dumont était confronté avec M. Darras.

Aux Assises

Le vendredi 19 octobre 1923, Dumont comparait devant les assises où il fut défendu par M. Philippe Kah et condamné à mort.

Un moyen américain pour nettoyer Philadelphie de ses bouges

New-York, 9 janvier. — Le brigadier général Smalley D. Butler vient d'être nommé directeur de la streté publique, à Philadelphie, pour un an. Il a convoqué les 4.000 membres de la police et a demandé à chacun d'eux de signer leur démission.

L'AFFAIRE DE LA VIERGE DE SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE

Les condamnations

Méun, 9 janvier. — Le jugement de l'affaire de la statue de la Vierge de Saint-Sauveur-Ecole vient d'être rendu par le tribunal correctionnel de Méun. Les condamnations suivantes ont été prononcées:

Le crime

UN CONDAMNÉ A MORT GRACIÉ

Paris, 9 janvier. — Le président de la République a gracié le condamné à mort Fernand Lecleercq, qui fut à Paris, sa fiancée, une dactylographe, Mlle Gibart.

LES GRANDES FÊTES DE LA PRÉFECTURE DU NORD

Les organisateurs

Comme on le sait, ces fêtes sont placées sous le haut patronage de M. le Préfet du Nord et de M. le Maire de Lille.

L'enquête de la police

Siôt découvert ce crime jetai l'émol parmi la paisible population des communes avoisinantes. La police et l'Arquet descendant sur place et après une minutieuse enquête on relevait des empreintes digitales sur un des morceaux de vitre brisée.

Aux Assises

Le vendredi 19 octobre 1923, Dumont comparait devant les assises où il fut défendu par M. Philippe Kah et condamné à mort.

Un moyen américain pour nettoyer Philadelphie de ses bouges

New-York, 9 janvier. — Le brigadier général Smalley D. Butler vient d'être nommé directeur de la streté publique, à Philadelphie, pour un an. Il a convoqué les 4.000 membres de la police et a demandé à chacun d'eux de signer leur démission.

L'AFFAIRE DE LA VIERGE DE SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE

Les condamnations

Méun, 9 janvier. — Le jugement de l'affaire de la statue de la Vierge de Saint-Sauveur-Ecole vient d'être rendu par le tribunal correctionnel de Méun. Les condamnations suivantes ont été prononcées:

Le crime

UN CONDAMNÉ A MORT GRACIÉ

Paris, 9 janvier. — Le président de la République a gracié le condamné à mort Fernand Lecleercq, qui fut à Paris, sa fiancée, une dactylographe, Mlle Gibart.

LES GRANDES FÊTES DE LA PRÉFECTURE DU NORD

Les organisateurs

Comme on le sait, ces fêtes sont placées sous le haut patronage de M. le Préfet du Nord et de M. le Maire de Lille.

L'enquête de la police

Siôt découvert ce crime jetai l'émol parmi la paisible population des communes avoisinantes. La police et l'Arquet descendant sur place et après une minutieuse enquête on relevait des empreintes digitales sur un des morceaux de vitre brisée.

Aux Assises

Le vendredi 19 octobre 1923, Dumont comparait devant les assises où il fut défendu par M. Philippe Kah et condamné à mort.

Un moyen américain pour nettoyer Philadelphie de ses bouges

New-York, 9 janvier. — Le brigadier général Smalley D. Butler vient d'être nommé directeur de la streté publique, à Philadelphie, pour un an. Il a convoqué les 4.000 membres de la police et a demandé à chacun d'eux de signer leur démission.

L'AFFAIRE DE LA VIERGE DE SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE

Les condamnations

Méun, 9 janvier. — Le jugement de l'affaire de la statue de la Vierge de Saint-Sauveur-Ecole vient d'être rendu par le tribunal correctionnel de Méun. Les condamnations suivantes ont été prononcées:

Le crime

UN CONDAMNÉ A MORT GRACIÉ

Paris, 9 janvier. — Le président de la République a gracié le condamné à mort Fernand Lecleercq, qui fut à Paris, sa fiancée, une dactylographe, Mlle Gibart.

DERNIÈRE HEURE

Le Gouvernement séparatiste du Palatinat rhénan

ASSASSINAT DU PRÉSIDENT HEINTZ

Londres, 9 janvier. — On mande de Mayence au Daily Mail: « M. Heintz, président du Gouvernement séparatiste du Palatinat rhénan, a été assassiné ce soir, à 21 heures 30, à Spire, pendant qu'il était en train de dîner dans un restaurant. »

« Trois hommes ont pénétré dans la salle en criant: « Haut les mains! » et ont fait feu immédiatement après, avec des pistolets automatiques. »

« M. Heintz a été mortellement blessé, tandis qu'un autre dîneur, assis près de lui, a été atteint par une balle égarée. »

LE MEMORANDUM ALLEMAND

Berlin, 9 janvier. — M. Van Hoesel est attendu pour jeudi, à Berlin, et on croit qu'il apportera au gouvernement allemand la réponse française au mémorandum allemand du 24 décembre.

LES DÉPORTÉS BELGES CONTRE LEURS BOURREAUX

Paris, 9 janvier. — L'audience est reprise à 15 heures. La parole est donnée à M. Hyman, ancien ministre des affaires étrangères de Belgique. Un public nombreux assiste aux débats.

« La convention de La Haye, déclare M. Hyman, au début d'une magnifique plaidoirie, admet certaines réquisitions de travail dont l'occupant peut frapper les habitants, mais il n'y a aucune analogie entre ces réquisitions et celles dont ont eu à souffrir les déportés belges. »

L'audience a été levée à 17 h. 40 et renvoyée à jeudi, à 15 h. 30, pour entendre les agents du gouvernement allemand.

Le Bloc des Gauches se fait dans la banlieue parisienne

Paris, 9 janvier. — On nous communique la note suivante: Le siège social du parti radical, 9, rue du Valois, le bureau de la Fédération radicale-socialiste de la Seine a reçu un certain nombre de délégués appartenant aux groupes républicains socialistes et socialistes français du 4^e secteur. Il s'agit d'un accord destiné à réaliser l'entente des partis de gauche aux élections législatives prochaines. Radicaux et républicains ont décidé de mettre tout en œuvre pour assurer la défaite du bloc national dans la banlieue parisienne.

LE GRAND-PRIX DE L'ACADEMIE DES SPORTS A ALAIN GERBAULT

Paris, 9 janvier. — Réunie ce soir sous la présidence de M. Hebrard de Villeneuve, l'Académie des Sports a attribué son grand-prix annuel à Alain Gerbault, le joueur de tennis, héros de la traversée de l'Atlantique sur un bateau à voiles.

LA TEMPÊTE

UN INCENDIE, RUE DU HAZE A TOURCOING

Les dégâts ne sont pas évalués, mais ils se montent certainement à plusieurs milliers de francs.

LE TRIPLE ASSASSINAT DE SAILLY-LEZ-LANNOY

UN INCENDIE, RUE DU HAZE A TOURCOING

UN INCENDIE SUSPECT A ST-POL-SUR-MER

LA GREVE DE LA MEUNERIE

passé, les pompiers continuèrent à attaquer bravement l'incendie, qui déclina à 22 heures. Un piquet de surveillance est resté toute la nuit.

Les dégâts ne sont pas évalués, mais ils se montent certainement à plusieurs milliers de francs.

LE TRIPLE ASSASSINAT DE SAILLY-LEZ-LANNOY

UN INCENDIE, RUE DU HAZE A TOURCOING

UN INCENDIE SUSPECT A ST-POL-SUR-MER

LA GREVE DE LA MEUNERIE

Violent incendie à Dunkerque

COMMENCEMENT D'INCENDIE A LILLE

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Marché des changes à l'étranger

LES DÉPORTÉS BELGES CONTRE LEURS BOURREAUX

LES DÉPORTÉS BELGES CONTRE LEURS BOURREAUX